

Lorsque j'ai insisté aujourd'hui, le ministre a déclaré qu'il y avait eu des consultations. Je n'en crois rien. En ce qui concerne les consultations avec l'Ouest, l'Alberta en particulier, je dis que cette nouvelle politique improvisée par le gouvernement concernant le pétrole et le gaz est la pire duperie que l'on ait jamais faite à l'Ouest. Il n'y a pas eu de consultation. On se souvient qu'à la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, le premier ministre (M. Trudeau) a fait un numéro pour attirer les votes de l'Ouest par de belles paroles; depuis lors, il a flanqué des coups de pied au derrière des habitants de l'Ouest; tout ceci a été confirmé par la délégation libérale de l'Ouest au congrès du parti. Comme l'a dit un savant sénateur libéral au cours du congrès, compte tenu de ce que le gouvernement a fait de notre blé, de notre bétail, de notre gaz naturel et de notre pétrole brut, si le gouvernement n'annule et n'abroge pas de telles politiques, le parti libéral ne laissera pas d'empreinte durable dans notre histoire en tant que puissance nationale.

Cette absence de consultation avec les provinces est étonnante. Il s'agit là de la politique la plus tyrannique de fédéralisme coopératif négatif jamais conçue. Hier, on parlait de la construction d'un pipe-line jusqu'à Montréal. Le premier ministre Bourassa a dit que cette mesure générerait leur industrie d'affinage du pétrole brut en provenance des marchés internationaux. Il a refusé, et dès qu'il l'a fait, naturellement, le gouvernement Trudeau a dit non. Voilà ce qu'a dit le ministre des Ressources naturelles du Québec:

La province de Québec juge absolument inacceptable le projet de construction du pipe-line.

Par ailleurs, M. Lougheed s'est plaint du mécanisme de la surtaxe. Ses paroles figurent dans le hansard. Dans ce cas, le gouvernement avait dit oui. Le premier ministre avait dit oui. Je voudrais savoir, monsieur l'Orateur, pourquoi cette distinction économique injuste envers l'Ouest? C'est de l'aliénation économique.

La politique embrouillée du gouvernement fédéral libéral a eu des conséquences plus graves pour les sociétés indépendantes canadiennes que pour les sociétés internationales. En effet, ce sont elles qui doivent se débrouiller pour trouver de l'argent et des investissements au Canada et ailleurs. Aujourd'hui, une société indépendante m'a signalé qu'à cause du caractère incertain de cette politique, les fonds vont devenir de plus en plus rares et en fin de compte, tous les consommateurs canadiens en souffriront. Ce manque de fonds sera une entrave au développement. Point n'est besoin d'être prophète pour savoir qu'à cause des problèmes au Proche-Orient, qui pourraient d'une minute à l'autre dégénérer en crise, le prix international du pétrole brut continuera de monter. L'absence de développement au Canada peut fort bien nous obliger à compter sur les autres au lieu d'être sûrs de nous-mêmes. A la longue, cette politique peut susciter des pertes aux consommateurs canadiens.

Si on envisage le prix d'une denrée telle que le pétrole brut, le prix remplit l'une de deux fonctions: il restreint la consommation ou suscite l'offre. Ceux qui exploitent les sables bitumineux ont ceci à dire:

A moins que l'exploitation des sables bitumineux ne soit exemptée des contrôles et des taxes à l'exportation, nous sommes convaincus que les mesures du gouvernement fédéral mettraient effectivement fin à l'exploitation des sables bitumineux sur une grande échelle.

Je n'ai pas le temps ce soir de vous citer des chiffres, mais ils figurent déjà au compte rendu des délibérations du comité et ils démontrent que les sables bitumineux

Ajournement

peuvent produire la même quantité de pétrole brut que les réserves actuellement connues dans l'Ouest du Canada. Le moment est donc mal choisi pour le gouvernement d'agir à la légère sans consultation préalable. L'exploitation des sables bitumineux sera-t-elle définitivement arrêtée?

Passons maintenant à la question de compromis. Dans ma question d'aujourd'hui, j'ai aiguillonné le ministre en l'interrogeant au sujet du compromis dont il était question en détail, à la page 9 du *Globe and Mail* de ce matin, dans la chronique de M. William Johnson. Le ministre dit, bien sûr, que ce compromis découle d'une résolution du congrès et que l'honorable député—c'est de moi qu'il s'agit—doit comprendre que le gouvernement n'est aucunement lié. Aussi je prétends que le compromis auquel est arrivé le congrès n'est pas un compromis de politique gouvernementale. Il n'y a donc pas eu de compromis; son existence est une illusion.

Tous ces problèmes sont nés de la politique opportuniste du gouvernement libéral dans ses tentatives pour enrayer l'inflation effrénée. Leurs politiques ont aggravé l'inflation, puisque le premier ministre a dit que l'inflation était vaincue. Ce qui est triste, à mon avis, c'est qu'il a fallu à l'Alberta beaucoup de capital, d'exploration et, par-dessus tout, de risques, pour trouver et exploiter ses ressources de pétrole brut et de gaz naturel. Aujourd'hui, le gouvernement a étouffé cette exploitation. Il me semble que le gouvernement croit, si vous me permettez l'expression, que le nationalisme préconisé par le parti libéral est fonction du prix d'un baril de pétrole brut produit en Alberta.

● (2210)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui dans la réponse que j'ai faite aux questions qu'on m'adressait, j'ai rencontré M. Dickie, le ministre des Mines et des minéraux de l'Alberta, le 13 septembre, et je lui ai dit alors dans quelle situation nous plaçait la décision prise la veille par l'Office national de l'énergie, de ne pas accorder de licences pour les exportations de pétrole en octobre parce qu'il était incapable, comme la loi l'exige, de s'assurer que le prix du pétrole canadien vendu aux États-Unis était juste et raisonnable. L'Office estimait que l'écart de prix s'élevait en général à 40c.

J'ai alors expliqué les choix à M. Dickie: ou bien laisser le gouvernement fédéral abandonner ses efforts pour maîtriser les pressions inflationnistes sur le pétrole et permettre aux prix canadiens de s'élever au niveau des prix des États-Unis; ou bien ne pas permettre simplement l'exportation du pétrole, ce qui était impensable; ou bien encore, trouver le moyen de maintenir le prix canadien et d'obtenir pour notre pétrole les prix courants du marché américain. L'imposition immédiate d'une taxe d'exportation ou d'un autre instrument de contrôle s'imposait. J'ai dit à M. Dickie qu'il me regrettais que les circonstances nous aient forcés à agir sans tarder.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds ainsi obtenus, j'ai suggéré à M. Dickie que nous n'entendions les utiliser que pour nous assurer des approvisionnement stables en énergie au Canada. J'ai assuré à M. Dickie que nous allions considérer le droit que le gouvernement de l'Alberta avait à toute redevance supplémentaire provenant de la vente du pétrole aux États-Unis à un prix plus élevé que celui du marché américain et que nous discuterions avec l'Alberta de l'affectation des sommes perçues au développement de sources énergétiques dans la province de l'Alberta et les zones frontalières en particulier une